



Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 11 avril 2022

La réunion du conseil départemental de l'action sociale de l'Hérault s'est déroulée le lundi 11 avril 2022. Elle avait été précédée d'un groupe de travail le 29 mars.

Le Directeur des douanes était le président de l'instance, le représentant Solidaire a été désigné comme secrétaire adjoint

Point 1 : Approbation du PV du 12 novembre 2019

le procès verbal du 12 novembre a été adopté par vos représentants FO, la CGT et l'UNSA, Solidaires s'est abstenu.

Point 2 : Orientation action sociale

FO Finances et les autres organisations syndicales ont interpellé le Président sur les orientations pour l'action sociale et la réorganisation du réseau.

Le 31 mars en CNAS la fédération FO Finances avait demandé explicitement si la communication sur la réforme du réseau était prête pour diffusion auprès des CDAS, conformément à la note d'orientation 2022 du Secrétariat général publié le 9 février 2022. A cette date aucune réponse ne fut apportée.

En local nous avons donc collectivement demandé communication de cet engagement et de sa déclinaison effective. L'administration locale n'a également pas su répondre.

Vos représentants FO Finances ont lu le chapitre 2 « La déclinaison locale » pour bien signifier qu'aucune échappatoire n'était possible et que les dispositions sur le nouveau réseau devaient être portées à notre connaissance.

Le président a donc consenti à la tenue d'une instance dès lors qu'il aurait communication de la teneur exacte des dispositions. Vos représentants FO l'ont invité à faire remonter notre mécontentement.

Pour FO Finances 34 il est inadmissible de constater que l'administration avance en faisant abstraction de toute communication. Pour notre organisation, la régionalisation porte atteinte à la proximité et l'efficience induite.

Point 3 : Compte rendu d'activité 2021

Deux CDAS se sont tenus en 2021 les 7 juin et 18 novembre, précédés de deux groupes de travail.

1349 enfants sont bénéficiaires des prestations d'action sociale.

Le CDAS a consacré 59200 € à l'arbre de Noël (cadeaux inclus), 3325 € pour 31 consultations d'avocat et 51 avec un psychologue, 3950 € en chèque cadeau pour 127 enfants, hors arbre de Noël et pour l'aide à la parentalité et 8908 € pour des sorties.

Dans le cadre de l'aide à la parentalité 6 berceaux sont réservés en crèche et ont bénéficié à 8 enfants sur l'année.

18 demandes de logement ont été traitées, 14 ont été satisfaites sur le contingent préfectoral et 1 sur le parc de logement ALPAF.

Deux sorties ont été proposées, une au Salagou, l'autre sur un catamaran.

Nous avons appris également que l'installation de l'action sociale prévue dans les locaux de l'INSEE n'était plus d'actualité.

Point 4 : restauration collective

Sur le site de Chaptal tous les équipements ont été redistribués avec à l'appui des conventions de remise du matériel à titre gracieux. Pour exemple un adoucisseur a été cédé au restaurant administratif de Mende.

Sur le site d'Appolo la restauration collective initialement prévue au 1^{er} juin 2022 est désormais repoussée au 1^{er} septembre. Le prestataire Chef Jean en raison de la situation internationale rencontre des difficultés pour équiper en matériel le restaurant.

Les agents continuent de bénéficier de la restauration au Campanile. Le Directeur Ressources de la DGFiP a indiqué que l'administration porterait de 15 à 20 minutes le crédit de temps pour se rendre dans l'établissement.

En moyenne le restaurant sert 30 repas par jour, pour le mois de mars 241 repas à 4,55 € et 450 repas à 5,84 € ont été distribués.

Sur la Tisanerie, le propriétaire a refusé toute installation de frigo pour des raisons d'hygiène. Le Directeur Ressources a pris la décision d'accepter (sous réserve d'un stockage de courte durée de tous aliments) l'installation de 2 frigos au 1^{er} et 3^{ème} étage, le temps qu'une restauration opérationnelle sur site soit effective.

Point 5 : action sociale 2022

118 personnes se sont inscrites pour le séjour cap découverte, les inscriptions restent ouvertes, à ce jour 13048 € ont été abondés. Initialement le CDAS avait prévu une participation de 19 K€ sur la base de participants plus nombreux.

Si ce nombre ne devait pas évoluer la part inemployée serait reportée sur l'arbre de Noël.

S'agissant de cette fête de fin d'année les organisations syndicales à l'unanimité ont voté pour l'attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 30 € pour les enfants de 0 à 14 ans avec un spectacle.

Une sortie cabaret à Sète est proposée aux retraités les 13 et 20 octobre 2022 à 14h00 pour la somme de 25 €. L'ensemble des représentants des personnels ont voté une participation de 10 €.

Point 6 : Point sur les Cartes Illicado 2021

Il reste 87 cartes d'une valeur de 30 € et 6 de 50 €, 89 enfants nés en 2004 ont été recensés et susceptibles d'en bénéficier.

Point 7 : Questions et points divers :

EPAF colonies 2022, 35 enfants de l'Hérault ont profité des séjours hiver. Pour cet été les séjours longs se dérouleront du 10 au 28 juillet et du 4 au 22 août .

Le marché des transports en car a été attribué dans le cadre d'un marché national, alors que le prestataire local donnait satisfaction. Encore un exemple de cet acharnement à faire table rase de la proximité dans notre administration...

Vos représentants au CDAS

Olivier VERNEGEOL (titulaire) - Patrick GALAUP (suppléant)